

Juin 2020 / N° 124

# Infos

## Bourg-des-Comptes

Bulletin municipal d'information

# MERCI !





# Sommaire ● ● ●

<b>P3</b>	<b>Editorial</b>	3
<b>P4</b>	<b>Vie municipale</b>	
	Principales décisions du Conseil Municipal	4 - 8
	La mutuelle communale	8
	Les actions du CCAS pendant le confinement	9
	La gestion du COVID	9
	Lancement de la "PETITE FABRIQUE"	10
	Paroles d'habitants	10 - 11
	Des masques offerts par la commune !	12
	Commémoration du 8 mai	13
	Nouveaux à Bourg-des-Comptes	13
	Des nouvelles des incroyables comestibles...	14
	PanneauPocket	15
	De nouveaux panneaux touristiques	15
	Visiter le château du Boschet	15
<b>P16</b>	<b>Médiathèque</b>	
	Médiathèque AGORA	16 - 17
<b>P18</b>	<b>Affaires scolaires</b>	
	École privée Notre-Dame	18
	École publique « Les Rondines »	19
<b>P20</b>	<b>Vie associative</b>	
	ACABC (Association des Commerçants et Artisans de Bourg-des-Comptes)	20
	Le Comité des Fêtes	20
	UNC	21
	Association Placomusophile 35	21
	US Bel Air	21
	Jazz attitude	22
	Qi GONG	23
	NBJJA	24
	Le festival "Entre Là"	25
	L'Art de la Courbe	26-27
	A tout bout'chants	27
	La joie de vivre	28
	FNATH	28
<b>P29</b>	<b>Divers</b>	
	Le centre de secours de Bourg-des-Comptes	29
<b>P30</b>	<b>Canton</b>	
	Procédure Frelons asiatiques	30
	ADS	30
<b>P31</b>	<b>Planning des manifestations</b>	31



Merci à Monsieur Joseph BLANDIN et Madame Danielle BOUDIER pour les photos fournies.

## Infos Bourg-des-Comptes

Bulletin municipal édité par la Mairie de Bourg-des-Comptes.

Directeur de la publication : M. Christian LEPRÊTRE, Maire.

Adjoint à la communication : M. Léon BONBOIS

Contact : Mme Stéphanie BOUCHER  
Tél. 02 99 05 62 62  
urbacom@bourgdescomptes.com  
Dépôt légal n° 637, sept. 85

Conception : Page'In 02 99 32 08 09

Impression : Imprimerie IPO - Bruz  
02 99 52 60 23

Ce bulletin est imprimé sur papier PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées).



# Editorial ● ● ●

(En date du 27 mai 2020)

Depuis le 17 mars, nous connaissons une situation inédite par sa nature et son ampleur. Quel que soit notre âge ou notre lieu de vie, nous avons dû bousculer du jour au lendemain nos habitudes, nos activités, nos relations sociales, nos projets, avec un seul objectif : combattre la propagation du coronavirus et protéger notre santé. La responsabilité citoyenne de chacune et de chacun d'entre nous, le respect des mesures de protection, l'effort collectif sans précédent, ont permis jusqu'à présent d'éviter que la maladie ne se propage sur notre territoire. Néanmoins, au moment où j'écris ces mots nous sommes en « zone verte », mais rien n'est encore gagné et il n'est pas question de relâcher les efforts.

Durant cette période de confinement strict, malgré les contraintes, nous avons pu aussi apprécier notre chance de bénéficier d'atouts que beaucoup d'autres n'ont pas face à cette pandémie : cadre de vie rural, commerces de proximité, services, réseaux de voisinage. Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont investis au quotidien dans les emplois de nécessité, dans les actions d'écoute, de soutien et de solidarité, de fabrication de masques « grand-public ». Un grand MERCI aussi à tous pour les dons reçus en mairie : dons de masques, de gel hydro-alcoolique, de protections individuelles, qui ont permis en ce début de crise d'aider nos professionnels de santé (corps médical, EHPAD) à affronter ce combat, qui, malheureusement n'est pas terminé. MERCI aussi aux personnels municipaux qui ont su s'adapter et se mobiliser pour garantir une continuité de service ; un grand MERCI aussi à notre personnel de l'EHPAD qui mène un combat continu et cela bien avant le 17 mars pour protéger nos aînés. Egalement MERCI à vous qui avez aidé et que j'ai oublié de citer.



À l'heure du déconfinement progressif, les activités reprennent prudemment : les écoles, les entreprises et bientôt nous l'espérons, la réouverture de tous les commerces, services et lieux publics.

Une autre préoccupation majeure concerne la situation économique et financière de nos entreprises, artisans, commerçants, indépendants. L'impact de la crise lié au Covid-19 est brutal et les aides publiques, bien que nécessaires, ne suffiront pas à compenser les pertes. Tous ces métiers et ces professionnels ont besoin d'une mobilisation et d'un élan de solidarité fort pour traverser cette crise. Plus que jamais, il est important qu'ensemble, nous les soutenions par nos achats, nos commandes, nos investissements...

Nos associations, privées d'exercice et de manifestations, sont également durement impactées par la crise sanitaire. Véritable ciment du vivre ensemble, du dynamisme local et du lien de proximité, nous devons être attentifs à leurs éventuelles difficultés et les aider pour une reprise dans les meilleures conditions sanitaires.

Au-delà des inquiétudes légitimes, je pense que c'est par la responsabilité de chacun et par la mobilisation collective que nous sortirons de cette période critique. Nous sommes néanmoins conscients qu'il faudra sans doute encore patienter un long moment avant d'espérer reprendre « la vie d'avant ».

Nous allons bien sûr mettre tout en œuvre pour que notre commune puisse au plus vite retrouver le cours, aussi normal que possible, de son existence avec ma nouvelle équipe municipale qui a été élue le 15 mars. J'en profite pour remercier tous les électeurs qui ont renouvelé leur confiance en votant pour la liste « Agir pour Bourg-des-Comptes ».

Le Maire  
Christian LEPRÊTRE

## Principales décisions du Conseil Municipal

Séances des 23 janvier, 18 février et 5 mars 2020

### Affaires financières

#### ■ Le budget « Commune » 2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif « Commune » de l'exercice 2020 lequel s'établit comme suit (budget voté par nature, au niveau du chapitre pour les deux sections) :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSÉ	VOTÉ
O11 Charges à caractère général	880 787,00 €	880 787,00 €
O12 Frais de personnel	987 596,00 €	987 596,00 €
65 Autres charges de gestion courante	206 700,00 €	206 700,00 €
66 Charges financières	50 000,00 €	50 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	765,00 €	765,00 €
O22 Dépenses imprévues	27 264,00 €	27 264,00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 153 112,00 €</b>	
O23 Virement à la section d'investissement	1 307 117,00 €	1 307 117,00 €
O42 Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 576,00 €	50 576,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 357 693,00 €</b>	<b>1 357 693,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 510 805,00 €</b>	<b>3 510 805,00 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSÉ	VOTÉ
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	220 000,00 €	220 000,00 €
73 Impôts et taxes	1 407 259,00 €	1 407 259,00 €
74 Dotations et participations	714 793,00 €	714 793,00 €
75 Autres produits de gestion courante	84 000,00 €	84 000,00 €
O13 Atténuations de charges	5 000,00 €	5 000,00 €
76 Produits financiers	3,74 €	3,74 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 431 055,74 €</b>	<b>2 431 055,74 €</b>
<b>Solde d'exécution reporté</b>	<b>1 079 749,26 €</b>	<b>1 079 749,26 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 510 805,00 €</b>	<b>3 510 805,00 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RESTES À RÉALISER N-1	PROPOSÉ	VOTÉ
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 500,00 €	5 000,00 €	9 500,00 €
204 Subventions d'équipement versées	2 466,00 €	90 875,00 €	93 341,00 €
21 Immobilisations corporelles	23 957,00 €	349 768,00 €	373 725,00 €
23 Immobilisations en cours	305 865,00 €	866 715,00 €	1 172 580,00 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>336 788,00 €</b>	<b>1 312 358,00 €</b>	<b>1 649 146,00 €</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves			
13 Subventions d'investissement			
16 Emprunts et dettes assimilées		251 000,15 €	251 000,15 €
O20 Dépenses imprévues		40 000,00 €	40 000,00 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>291 000,15 €</b>	<b>291 000,15 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>336 788,00 €</b>	<b>1 603 358,15 €</b>	<b>1 940 146,15 €</b>
O40 Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Solde d'exécution reporté</b>	<b>- €</b>	<b>217 890,85 €</b>	<b>217 890,85 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>336 788,00 €</b>	<b>1 821 249,00 €</b>	<b>2 158 037,00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RESTES À RÉALISER N-1	PROPOSÉ	VOTÉ
10 Dotations, fonds divers et réserves		513 678,85 €	513 678,85 €
13 Subventions d'investissement	151 364,00 €	15 000,00 €	166 364,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées		120 301,15 €	120 301,15 €
<b>Total des recettes financières</b>	<b>151 364,00 €</b>	<b>648 980,00 €</b>	<b>800 344,00 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>151 364,00 €</b>	<b>648 980,00 €</b>	<b>800 344,00 €</b>
O21 Virement de la section de fonctionnement		1 307 117,00 €	1 307 117,00 €
O40 Opérations d'ordre entre sections		50 576,00 €	50 576,00 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>- €</b>	<b>1 357 693,00 €</b>	<b>1 357 693,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>151 364,00 €</b>	<b>2 006 673,00 €</b>	<b>2 158 037,00 €</b>



## ■ Demande de subvention dans le cadre du festival « Entre Là »

L'association « Les Poissons Marcheurs » organise pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive le festival « Entre Là » les 28, 29 février et 1<sup>er</sup> mars 2020. Dans le cadre de l'édition 2020, la commune est sollicitée pour un soutien financier de 1 530.00 € au festival pour la création et l'installation sur la place de la Courbe d'un mobile géant et la location d'une yourte, lieu destiné à la diffusion de spectacles.

Vu l'accord de principe de la commission « Finances » et l'avis favorable de la commission « Jeunesse, sports, culture et associations », le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'attribution à l'association « Les Poissons Marcheurs » d'une subvention de 1 530.00 € dans le cadre du festival « Entre Là » les 28, 29 février et 1<sup>er</sup> mars 2020.

## ■ Demande de subvention de la Chorale ATBDC

Une demande de subvention de fonctionnement de 200.00 € a été transmise à la commune par la chorale ATBDC (A tout bout d'chants) pour mener à bien ses actions (dont une intervention à l'EHPAD et un spectacle à la salle des Noës), ainsi qu'une formation des choristes dont le nombre a augmenté cette saison.

Vu l'accord de principe de la commission « Finances » et l'avis favorable de la commission « Jeunesse, sports, culture et associations », le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'attribution à la chorale ATBDC (A tout bout d'chants) d'une subvention de 200.00 €.

## Restauration scolaire

### ■ Signature d'un nouveau contrat de services avec la société G.O.A.L

La commune, en charge de la restauration scolaire, a souscrit, deux années de suite, avec la société Groupement Ouest d'Achats Libres (G.O.A.L), centrale de référencement dans le domaine de la fourniture de produits alimentaires ou non alimentaires pour la restauration collective, un contrat de services pour la fourniture d'un catalogue de produits.

Au vu du bilan plutôt positif de ce partenariat, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer un nouveau contrat de services avec la société G.O.A.L pour une durée de 12 mois. Comme précédemment, la signature de ce contrat de services ne donnera lieu à aucune rémunération.

Monsieur Grégory NIEUVIARTS, Conseiller Municipal, réitère son opposition et ce qu'il a pu dire depuis trois ans quant à ce contrat de services avec la société G.O.A.L.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote « contre » de Monsieur Grégory

NIEUVIARTS) d'autoriser Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat de services avec la société G.O.A.L. pour une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## Domaine et Patrimoine

### ■ Convention de mise à disposition d'un délaissé de terrain communal

Monsieur et Madame Jacques BEDFERT, domiciliés « Le Grand Moulin », ont sollicité la commune pour l'acquisition de la bande de terrain devant leur domicile.

Cette bande de terrain, située en bordure de la voie communale n° 17 et non cadastrée, est un délaissé de terrain, qui pourrait à terme permettre un aménagement du secteur au regard de l'étroitesse de la voie. Dans ce contexte, il a été proposé, non pas de céder mais de mettre à disposition, à titre gracieux, à Monsieur et Madame Jacques BEDFERT, la bande de terrain concernée. Une convention de mise à disposition d'un délaissé de terrain communal a ainsi été établie. Elle prévoit notamment l'occupation du bien par Monsieur et Madame Jacques BEDFERT pour une durée de deux ans renouvelable tacitement par période de deux ans, mais également la possibilité, tant pour la commune, que pour Monsieur et Madame Jacques BEDFERT, d'y mettre fin moyennant un préavis, donné par lettre recommandée avec accusé de réception six mois avant la date anniversaire (date de signature de cette convention).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention concernée avec Monsieur et Madame Jacques BEDFERT, sous réserve d'y apporter la modification suivante : « Article 3 – Aucune autre activité, ou modification, ne pourra avoir lieu sur cette partie de terrain, sans l'autorisation expresse de la commune propriétaire ».

### ■ Lotissement commercial de la Janaie - Vente d'une parcelle en vue du déplacement de la pharmacie

La commune a été sollicitée pour l'achat d'une parcelle sur la zone commerciale de la Janaie pour le déplacement de la pharmacie, actuellement située 29 rue de la Gare. Le terrain concerné, d'une surface de 1 034 m<sup>2</sup>, est classé au PLU en zone d'activités commerciales. Le prix de vente sur la zone a été fixé, par délibération en date du 5 mai 2015, à 19,00 € HT le m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la vente à la SCI MGPHARMA de la parcelle cadastrée YP 117, d'une contenance de 1 034 m<sup>2</sup> m<sup>2</sup> pour une valeur de 19 646.00 € HT et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié établi par l'office notarial de Bruz ainsi que tous les documents annexes à intervenir dont la promesse de vente. Les frais d'acte notarié liés à cette cession seront à la charge de l'acquéreur.

## ■ Servitude pour le passage d'une canalisation eaux usées sur un terrain communal

La commune a été sollicitée pour le passage d'une canalisation eaux usées sur le terrain des anciennes lagunes, propriété de la commune, dans le cadre du projet touristique/hôtelier, situé route de Laillé de la SCI de la RIVIERE.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la SCI de la RIVIERE, l'acte notarié établi par l'office notarial de Bruz, constatant l'autorisation de passage sur le terrain communal, cadastrée YA 21, d'une canalisation eaux usées. Cette servitude, accordée à titre gratuit et perpétuel, s'exercera sur l'assiette suivante : une bande d'un mètre de large et aux conditions suivantes :

- implantation à un mètre par rapport à la limite de propriété et installation d'un grillage avertisseur.
- entretien de la canalisation et remise en état des lieux à la charge du demandeur, de même que les frais, droits et émoluments afférents.

## ■ Déclassement d'une portion de voie communale n° 18

Par délibération en date du 4 avril 2019, le Conseil Municipal a décidé d'accepter le déclassement d'une portion de la voie communale n° 18 en vue de sa cession au GAEC de l'Hodeille.

Considérant l'avis des Domaines en date du 10 février 2020,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter la cession au GAEC de l'Hodeille d'une emprise de 67 m<sup>2</sup> sur la base de 2.00 € le m<sup>2</sup> ;
- de préciser que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents se rapportant à cette opération, notamment l'acte notarié auprès de l'Office Notarial de Bruz.

## Eclairage public

### ■ Convention avec le SDE 35 pour la rénovation de l'éclairage public sur les pourtours de l'église

Le Syndicat Département d'Énergie (SDE) 35, sollicité pour la rénovation de l'éclairage public sur les pourtours de l'église, a transmis en retour à la commune une étude sommaire, ainsi qu'une convention, à signer et à

lui renvoyer pour déclencher la commande de l'étude détaillée (le retour de la convention signée valant engagement des travaux auprès du SDE 35).

Les travaux, à la charge du syndicat, sont ainsi estimés à 34 442.23 € hors taxe avec une participation de la commune de 14 879.04 € .

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention concernée avec le SDE 35.

Il est rappelé qu'un crédit de 15 000.00 € a été inscrit au budget 2019 pour le financement de ces travaux de rénovation de l'éclairage public sur les pourtours de l'église.

## ■ Extension de l'éclairage public rue de la Combe Janic – Avenant n° 1 à la convention

Par délibération en date du 5 septembre 2019, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention avec le SDE 35, pour une extension de l'éclairage public rue de la Combe Janic. Les travaux, à la charge du syndicat, étaient estimés à 5 292.00 € hors taxes avec une participation de la commune de 3 037.61 € .

L'étude détaillée réalisée dans ce cadre a modifié les données techniques et financières prévues dans la convention initiale. En effet, l'étude photométrique a démontré la nécessité d'ajouter un point lumineux supplémentaire afin d'obtenir un niveau d'éclairement suffisant et ainsi assurer la sécurité sur la voirie.

Ces modifications font l'objet d'un avenant n° 1 à la convention signée avec le SDE 35 s'agissant des modalités financières lesquelles s'établissent désormais comme suit : Les travaux, à la charge du syndicat, sont estimés à 5 656.75.00 € hors taxe avec une participation de la commune de 3 246.97 € (plus-value de 209.36 €).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention avec le SDE 35.

## Intercommunalité

### ■ Convention d'adhésion au réseau des bibliothèques des Vallons - Avenant n° 1

Par délibération en date du 4 juillet 2019, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention avec la communauté de communes afin de formaliser les engagements mutuels de la collaboration entre Vallons de Haute Bretagne Communauté et la commune dans le cadre du réseau des bibliothèques des Vallons.

De nouvelles dispositions sont proposées s'agissant de



la circulation des documents pour permettre à chaque usager du territoire de faire venir un document et de le rendre dans la bibliothèque de son choix. Un avenant n° 1 à la convention d'adhésion au réseau des bibliothèques des Vallons a été établi afin d'intégrer ces nouvelles dispositions.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention d'adhésion au réseau des bibliothèques des Vallons concerné.

## ■ Approbation du rapport n° 4 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) du 16 décembre 2019 – Compétence GEMAPI et extension de la compétence RIPAME aux communes de Baulon et Lohéac

Par courrier en date du 17 décembre 2019, le Président de Vallons de Haute Bretagne Communauté a transmis le rapport établi par la C.L.E.C.T., réunie le 16 décembre 2019. Le rapport de C.L.E.C.T. porte sur le transfert de la compétence GEMAPI et l'extension de la compétence RIPAME aux communes de Baulon et Lohéac.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport n° 4 de la C.L.E.C.T en date du 16 décembre 2019.

## Urbanisme

### ■ Approbation du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 2016, le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour notamment tenir compte des dernières évolutions législatives et réglementaires. Après plusieurs mois de travail, et au terme de l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 octobre au 7 décembre 2019, **le PLU révisé a été approuvé le 18 février 2020.**

Outil de planification, pour les 12 prochaines années, le PLU s'articule autour des 5 axes suivants :

**Axe 1 : Inscrire le développement urbain sur le centre et sur les entités urbaines annexes**

**Axe 2 : Prévoir les équipements et services nécessaires à une ville de plus de 4 200 habitants**

**Axe 3 : Conforter l'activité économique**

**Axe 4 : Assurer un développement harmonieux et durable du territoire**

**Axe 5 : Faire des déplacements un enjeu stratégique**

**Le scénario de développement retenu** pour élaborer

ce projet en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), est basé sur un rythme de croissance démographique moins soutenu que sur les 15 dernières années soit 1,8% par an. La population communale est estimée en 2019 à 3 402 habitants. L'objectif à l'horizon 2031 est d'afficher une croissance démographique moyenne de 1,8% par an et de dépasser ainsi les 4 200 habitants.

Cette croissance permettra un gain d'environ 750 habitants sur les douze prochaines années.

Le bourg présente une configuration particulière puisqu'il s'étend sur 2 km de la Pierre Blanche jusqu'à la gare. Il bénéficie de nombreux équipements et de la proximité de la gare. Le développement récent s'est appuyé sur les villages situés à proximité : La Mussais – La Vigne et La Touche – Les Noës qui comporte notamment les équipements sportifs.

Cette urbanisation linéaire et multipolarisée s'explique notamment par les limites imposées par les vallées qui cadrent le bourg à l'Ouest (la Vilaine) et au Sud (la Chalouzais).

La prise en compte de ses atouts et limites naturelles ont conduit aux choix stratégiques suivants :

- renouveler le site de la Pierre Blanche par une opération d'habitat en assurant une bonne connexion avec le centre ;
- conforter les enveloppes urbaines du bourg et des villages proches afin de les inscrire au plus près des équipements existants ;
- développer et sécuriser les liaisons entre les entités urbaines annexes et le centre ;
- développer les équipements sur le centre et les conforter sur le secteur de La Touche - Les Noës ;
- prioriser le développement de l'habitat sur les espaces disponibles aux abords immédiats de l'enveloppe urbaine du bourg. Dans cette logique, six principaux sites de développement de l'habitat de taille variée (entre 0,5 et 2ha) ont été retenus :

→ Rue de Bel Air

→ Ouest de la Rue de la Butinaiis

→ Rue de la Courbe

→ Secteur de la Gouverdière (proximité de la gare)

→ Secteur Est du bourg

→ Rue de Laillé

Les opérations antérieures d'habitat sur la commune traduisaient une consommation foncière moyenne d'environ 3,6 ha chaque année. L'utilisation des gisements

# Vie municipale ● ● ●

fonciers au sein des enveloppes urbaines et le travail sur la densité des futures opérations permettront une réduction importante des besoins annuels. Les extensions urbaines liées à l'habitat se limiteront sur les 12 prochaines années à environ 16 ha et s'inscriront en continuité immédiate des enveloppes urbaines du centre.

L'ensemble du dossier du PLU révisé est consultable sur le site internet de la commune : <https://www.bourgdescomptes.fr> – rubrique Vie quotidienne - « Construire et se loger ».

## ■ Instauration du Droit de Préemption Urbain (DPU)

Par délibération en date du 11 avril 2006, le Conseil Municipal a instauré un Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme.

**Vu** les articles L. 210-1, L. 211-1 et suivants, R. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme,

**Vu** la délibération en date du 18 février 2020 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé le PLU,

**Considérant** l'intérêt pour la commune d'instaurer un Droit de Préemption simple sur les zones U (zones urbaines) et AU (à urbaniser) pour lui permettre de mener à bien sa politique foncière,

**Considérant** que l'instauration du Droit de Préemption Urbain permettra à la commune d'être informée de toute

transaction relative à la vente de terrains et d'immeubles ; et par suite d'acquiescer lesdits terrains ou immeubles s'ils présentent un intérêt au regard des projets de la collectivité ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'abroger la délibération du 11 avril 2006,
- d'instaurer un Droit de Préemption Urbain sur les secteurs du territoire communal classés en zone U et en zone AU du Plan Local d'Urbanisme,
- de préciser que cette délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par l'article R. 211-2 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie pendant un mois, et d'une insertion dans deux journaux diffusés dans le département : Ouest-France et 7 Jours.
- de préciser que cette délibération, accompagnée d'un plan de délimitation du DPU, sera transmise au Préfet et, conformément à l'article R. 211-3 du Code de l'urbanisme :
  - au directeur départemental des finances publiques ;
  - à la chambre départementale des notaires ;
  - à la chambre du barreau constituée près le Tribunal de Grande Instance ;
  - au greffe du tribunal de grande instance.

Retrouvez les comptes-rendus complets du Conseil Municipal sur le site internet de la commune : <http://www.bourgdescomptes.fr> Rubrique « Vie municipale »

Les délibérations du Conseil Municipal sont également consultables en Mairie, pendant les heures d'ouverture.

## La mutuelle communale

La mutuelle communale a été mise en place sur Bourg-des-Comptes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, suite à une démarche lancée par le CCAS.

C'est l'assureur AXA qui intervient sur la commune et sur une dizaine de communes alentours.

L'une des caractéristiques d'AXA est que la personne en charge du dossier, Monsieur OLLIVIER, est joignable par téléphone et se déplace à domicile sur rendez-vous.

Monsieur OLLIVIER est intervenu lors de la dernière réunion du CCAS pour présenter le bilan à fin 2019.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il y avait 41 contrats validés sur la commune, répartis de la façon suivante :

- 29 contrats retraités
- 4 contrats salariés
- 7 contrats travailleurs non-salariés
- 1 contrat exploitant agricole

ce qui représente entre 70 et 80 personnes concernées par la mutuelle communale sur Bourg-des-Comptes.

Les réductions de tarifs sont de 30% pour les retraités et artisans et de 17.5% pour les salariés ayant déjà conclu un contrat.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, la réduction sera de 25% pour les nouveaux contrats souscrits par les retraités et artisans.

A titre d'exemple, la formule 125 (formule intermédiaire concernant les ¾ des contrats) est de 60€ mensuels pour un retraité.

Un nouveau service d'assistance a été mis en place, il s'agit du service de télémedecine (36-33)

**Monsieur Thierry OLLIVIER**  
20 Route de la Guesdonnière  
35470 PLECHATEL  
Tel : 0649138095  
[thierry.ollivier@axa.fr](mailto:thierry.ollivier@axa.fr)



# Centre Communal d'Action Sociale

## ■ En cette période de crise sanitaire, le CCAS a renforcé ses actions.

### Concernant nos aînés



Chaque semaine, Marie-Agnès, Nelly, Nathalie et Brigitte ont appelé nos aînés pour avoir de leurs nouvelles et faciliter le lien entre eux et les services ou commerces de la commune.

Nous avons ainsi pu répondre aux questions qu'ils pouvaient se poser, les rassurer. Les familles ont joué un rôle important dans cette période de confinement. La solidarité a également bien fonctionné et ils ont pu compter sur leurs voisins qui spontanément se sont inquiétés de leurs besoins.

Au fur et à mesure des appels, les conversations ont évolué et ont été l'occasion d'échanger sur divers sujets.

Nos aînés ont respecté le confinement et ont pris le plus souvent la situation avec philosophie. Ils se sont inquiétés pour les enfants et la reprise de l'école programmée.

### Concernant l'EHPAD

Compte tenu du virus qui commençait à circuler, une restriction des visites a été mise en place dès le 7 mars et, à partir du 14 mars, les visites ont été interdites afin de préserver la santé des résidents.

C'est une situation compliquée parce que, malgré la

présence bienveillante du personnel, l'isolement pèse à tous les résidents, confinés dans leur chambre.

Il a donc été mis en place des actions pour que cette période soit plus supportable.

- intervention d'un animateur de couloir
- l'association « les blouses roses » a fourni une borne musicale
- deux musiciens « amateurs » (Léon BONBOIS et Jean-Luc BEAULIEU) avec leur accordéon et leur djembé ont partagé un moment musical un samedi après-midi en s'installant à l'extérieur afin que tous les résidents puissent y assister de leurs chambres.
- dessins réalisés par les enfants de l'école pour les résidents
- d'autres animations : musiciens, chorale

Le personnel, très sollicité, a été soutenu moralement par quelques chocolats offerts par le CCAS.

Nous remercions les bénévoles de tout âge qui, dès le début de cette crise, se sont portés volontaires pour apporter leur aide si besoin.

Nous remercions également tous ceux (particuliers, entreprises, associations) qui ont fourni du matériel et notamment des masques.



# La gestion du COVID

Depuis le 16 mars, 1<sup>er</sup> jour de fermeture des écoles, et durant toute la période de confinement, une étroite collaboration s'est établie entre les écoles et la mairie afin d'accompagner les soignants et le personnel impliqué dans la gestion de la crise sanitaire.

Toute l'équipe enseignante et le personnel communal (ATSEM et personnel cantine) se sont immédiatement portés volontaires, tous les jours, y compris les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, pour assurer l'accueil de leurs enfants. Ce dispositif qui a concerné 13 enfants a représenté un véritable appui pour tous ces professionnels en première ligne.

Je tiens à remercier toutes ces personnes, qui se sont mises au service du personnel prioritaire, pour leur mobilisation et ce bel élan de solidarité.

Christèle POTTIER  
Adjointe aux affaires scolaires



## Lancement de la « PETITE FABRIQUE » de masques...

C'est en contactant les personnes de plus de 75 ans par téléphone que l'idée a germé..., nous recevions alors de nombreuses propositions de dons de tissu. Les administrés se questionnaient sur le port du masque et comment s'en procurer.



D'autres personnes, couturières amatrices et expérimentées, nous ont spontanément proposé d'en faire. L'élan de solidarité était lancé ...

Nous avons donc décidé de contacter Noëlle LUCAS, de l'atelier couture "Mise aux points de Bourg-des-Comptes". Après une première réunion de « travail », Madame LUCAS a proposé un patron et envoyé un mail à toutes les couturières pour leur demander un coup de main pour confectionner des masques.

Nous avons déjà récupéré du tissu, nous avons donc décidé de préparer des kits de 10 masques et de chercher des bénévoles pour les mettre en forme. La publicité par le bouche à oreille, Ouest France,



Facebook, panneau Pocket a fait le reste...

Des permanences les lundi, mercredi et vendredi on été assurées. Plus de 100 kits ont été préparés.

Les masques ont été en priorité distribués auprès des personnes de plus de 75 ans, aux personnes vulnérables soit près de 150 fin mai 2020.

Merci à Noëlle LUCAS, Armelle LE MOAL, Marie-Agnès GENDRON, Danielle BOUDIER, Nathalie BODERE, Valérie DUVAL et Nelly COTTAIS, et à tous les autres bénévoles qui ont participé à cet élan de solidarité !



## Paroles d'habitants ou... ce que nous dit ce climat du Covid 19

- « le mot : confinement du virus ! » ... **Cassien**
- « Moins on irait à l'international, plus on éviterait ce genre d'épisode »... **Philippe**
- « Cet épisode a permis de se ressourcer, car on était moins débordé. on s'est plutôt mobilisé, plutôt que de s'apitoyer » ... **Fabrice**
- « Cela devient ennuyant à la longue » ... **Inès (11 ans)**

- « J'en avais marre de ne pas travailler ; cela ne se fait pas de rester enfermée chez soi » ... **Lise**
- « C'est dingue pour l'organisation et le travail. Les gens sont perdus » ... **Anne-Aymone**
- « Il est temps que ça s'arrête ! » ... **Pascal**
- « Réflexion ! Baisse de la consommation ! Retour à des valeurs plus simples et halte au gaspillage ! » ... **Luc**



- « Compiqué au début. Les relations changent, mais les gens comprennent. Mais il est temps que cela se termine » ... **Sylvie**
- « De l'angoisse, de l'appréhension, une certaine anxiété, mais un retour aux valeurs essentielles. Les enfants redécouvrent de l'autonomie et une philosophie du vivre » ... **Sandrina**
- « Masques ! Protections ! » ... **Valérie**
- « Ca va tranquillement ! Mais je suis de nature relationnelle ; aussi voir si peu de monde et de mouvement, cela surprend » ... **Léa**
- « Ça peut toucher n'importe qui et on apprend tous les jours des choses différentes. Mais on redécouvre les valeurs « famille », notamment quand il y a de la distance géographique » ... **Philippe**
- « Inquiétudes pour soi et les autres. Ne pas avoir de prise sur le virus est très « anxigène », c'est cela l'inconnu du virus. Ceci amène aussi à de la réflexion, sinon on ne s'arrête sur rien » ... **Chantal**
- « Covid 19 nous a bien questionnés et déstabilisés sur « l'avenir » ... **Marie-Annick**
- « Cette affaire m'a encore rapproché de la nature et j'ai essayé d'y rapprocher d'autres personnes aussi » ... **Alain**
- « Contente d'aller au travail après une suspicion et le confinement. On était équipé (masques, etc..) » ... **Anne-Claire**
- « On a travaillé avec des masques qu'on a achetés. Je pense surtout aux gens malades (sous traitement) qu'on véhicule sans masques » ... **Patricia**
- « N'a pas été dérangée. A travaillé malgré une baisse d'activités. On avançait au jour le jour et on s'adaptait pour rester positif. ... **Maryse**
- « petite baisse de boulot, donc fermeture le samedi matin pour de beaux et vrais week-end. Mais la clientèle reste la plus importante, donc on a été disponible et cela a montré la bonne solidarité de toute l'équipe » ... **Bernard**
- « J'ai plutôt bien vécu ces moments sans inquiétude particulière. J'ai fait mes courses et ensuite de bons moments dans le jardin. J'ai beaucoup apprécié les appels de la mairie » ... **Alain (83 ans)**
- « Ça s'est bien passé. Continuité dans mes habitudes de retraité. ON trouve aussi pas mal de choses qu'on renvoyait à plus tard et pour lesquelles on y consacre enfin du temps » ... **Yves**
- « Ça a été long, mais il le fallait. Mais le déconfinement

- semble trop tôt et les parents risquent de se décharger sur les enseignants » ... **Marie-Annick (69 ans)**
- « J'ai très bien vécu le confinement ; on a la chance d'avoir de l'espace, de pouvoir discuter avec les gens sans être trop près d'eux. Je n'ai jamais autant bricolé à la maison ; je ne me suis pas ennuyé » ... **Gérard (69 ans)**
- « Une épidémie qui passe ; il faut faire des efforts. Cela nous intrigue un peu ; mais tout le monde n'a pas la même conscience des choses. On le voit déjà avec le déconfinement. Et merci beaucoup pour les appels de la mairie »... **Joseph (81 ans)**
- « Ça bloque tout le monde. Des gens qui ne respectent pas le port du masque ; tout cela fait un peu bizarre et je pense aux proches. Bravo et merci pour les appels aux anciens » ... **Madeleine (78 ans)**
- « Bonne condition de vie en bord de Vilaine et il a fait beau » ... **Marie**
- « Pas toujours facile ; Des inquiétudes notamment pour les enfants et la réouverture des crèches et des maternelles. Il y a des métiers qui ont permis de vivre au mieux ce confinement (sport) » ... **Erwing**
- « Au niveau associatif, ça m'a fichu un coup ! On a envie de reprendre (cas de conscience pour la solidarité), mais il y a cette incertitude pour la suite. Et puis, le manque des petits enfants se fait bien ressentir » ... **Marie-Madeleine**
- « Baisse d'activité et l'orientation bio demande plus de travail qu'on a du mal à assurer sans les aides et soutiens habituels (son père) »... **Philippe**
- « C'était long. Pas de sorties du tout pendant deux mois. J'ai peut-être fait plus de cuisine et du grand ménage » ... **Monique**
- « Un certain décalage par rapport au repérage dans les jours. On était un peu perdu, car pour se remettre à jour, il fallait regarder le calendrier pour être sûre » ... **Delphine**
- « Je n'ai pas vu le temps passer ! Toujours au jardin. Pas gêné du tout pour m'occuper des animaux ; j'ai pris soin de tout le monde, même de ma femme ! » ... **Michel**
- « Je suis resté chez moi. Peu de sorties, juste quelques visites des enfants. Cette année, pas de voyage, contrairement à d'habitude. Du côté de la famille, tout va bien et c'est rassurant. Et nous avons la chance de vivre à la campagne. J'ai beaucoup apprécié les appels de la mairie et les propositions d'aides » ... **Jean (90 ans).**

## Des masques offerts par la commune !

Lors de la première journée de distribution des masques, le mercredi 20 mai, nous avons pu constater une importante fréquentation des Bourcomptoises et Bourcomptoises qui, par ailleurs, ont manifesté leur satisfaction pour cette initiative.

13 points de distribution répartis par secteur dans toute la commune ont été installés. De nombreux bénévoles ont répondu présent à l'appel de la commune pour assurer, par binôme, les 3 permanences programmées. Nous avons pu distribuer un masque par membre du foyer, seul bémol, les masques pour les enfants n'ont pas été livrés dans les délais !

Pour nos aînés de + de 75 ans, la distribution a été assurée au domicile de chacun d'entre eux.

Stéphane ROBERT, Adjoint et coordonnateur de l'opération, déclare « Je remercie les nombreux bénévoles et les agents communaux pour leur implication dans cette démarche. Je sais que cela a représenté du temps et des efforts. Le travail pour établir la liste par secteur a été de grande qualité. Les noms de famille par rue ont facilité pleinement la tâche des personnes qui distribuaient les masques. Les services techniques ont participé aussi à cette réussite par la pose des panneaux. »





## Commémoration du 8 mai : une cérémonie en toute intimité

Dans ce contexte si particulier, 5 personnes ont pu participer à la cérémonie qui s'est tenue dimanche 10 mai sur le parvis de l'église. La levée des couleurs, la remise des gerbes, la minute de silence et la lecture des textes de l'Union Nationale des Combattants ont malgré tout eu lieu. Le Maire, Christian LEPRÊTRE, a lu le texte du Président de la République qui souligne la situation exceptionnelle dans laquelle se déroulent les cérémonies cette année.



### Nouveaux à Bourg-des-Comptes

#### Dentiste Gilda TROHEL

##### Parcours universitaire

- Diplômée de la faculté de chirurgie dentaire de Rennes
- Master 2 de santé publique en promotion de la santé

##### Parcours professionnel

- Exercice en région parisienne pendant une quinzaine d'année
- Assistante Hospitalo-Universitaire pendant 4 ans au CHU de Rennes à partir de 2012 avec un retour en Bretagne
- Reprise du cabinet de Bourg-des-Comptes à la suite du départ en retraite des Docteurs THOMAS Serge et Anne.



Après la mise à profit de la période de confinement pour des travaux dans le cabinet, le docteur Gilda TROHEL vous attend au 3 rue des grands chênes à Bourg-des-Comptes.

**Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 99 52 14 96**

### Bretagne Brewshop

**Installé depuis un an à Bourg-des-Comptes, Bretagne Brewshop déménage au 31 rue de la Gare, dans l'ancienne maison médicale.**

Dédiée au brassage de bière amateur, la boutique vous propose comme auparavant tous les articles pour brasser votre bière, ainsi que des ateliers d'initiation à la fabrication de ce breuvage.

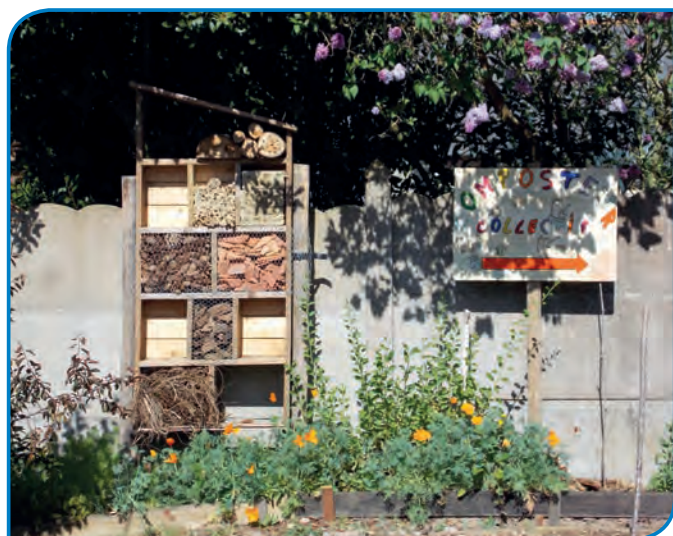
Le déménagement s'accompagne de la création du brewpub "Diskenn", avec son bar à bière brassée sur place et ses concerts, pour vos moments de détente en famille ou entre amis.

Ouverture dès que les mesures sanitaires le permettront... et que la bière sera prête à couler à flot !



## Des nouvelles des incroyables comestibles...

En ces temps de confinement les "Incrovables Comestibles", situés en bas de l'allée du Locar, en profitent pour se faire une beauté et s'urbanisent pour offrir le gîte et le couvert aux auxiliaires du



jardin avec la construction d'un hôtel à insectes. Avec les enfants, nous avons pu observer des larves de coccinelles et de syrphes en train de gloutonner des pucerons. Nous avons également observé la danse des osmies qui déposent leurs oeufs et du pollen dans les gîtes qui leur sont destinés. Et aussi quelques pemphredons qui eux garnissent le gîte de leur progéniture de pucerons, sauterelles et autres proies pour nourrir les futurs larves.



"Les Incroyables Comestibles", c'est une démarche citoyenne qui vise à transformer la collectivité en un espace de partages en créant du lien social pour s'inscrire dans une dynamique communale.

Le fonctionnement est simple, les cultures comestibles sont sur l'espace public. Tout le monde plante et sème comme bon lui semble, entretient l'espace cultivé et récolte... et ce ne sont pas forcément les mêmes qui font. Les Incroyables Comestibles ne plantent pas pour eux, mais pour la communauté humaine.

Des habitants du lotissement "Les jardins de la Courbe" se sont mobilisés pour faire naître un deuxième « Incroyables Comestibles ». Pour ce faire un chantier participatif sera organisé afin d'aménager les lieux. C'est l'occasion de faire de belles rencontres et de partager des idées. En ces moments un peu particuliers, aucune date n'a encore été fixée.

Si vous voulez faire naître à votre tour des « Incroyables Comestibles » près de chez vous ou dans un lieu qui vous semble propice, n'hésitez pas à nous contacter.

**Contact : [inc.comestibles.bdc@free.fr](mailto:inc.comestibles.bdc@free.fr)**

Prenez soin de vous et de vos proches à très bientôt !



### A noter !

Compte tenu de l'actualité, le concours "Embellissement cadre de vie" n'aura pas lieu cette année. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine !

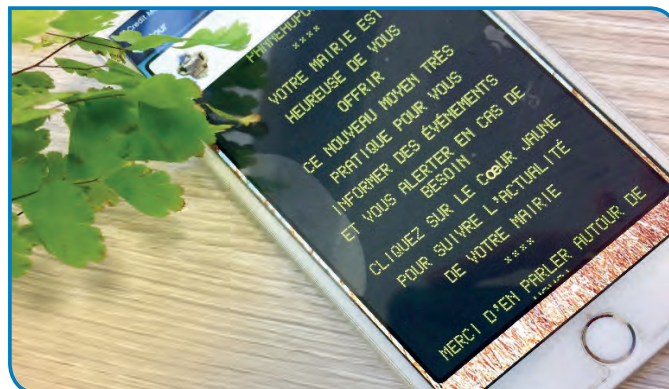


## PanneauPocket : L'info de la commune en un clic

Depuis un peu plus d'un an, cet outil digital pour communiquer auprès de la population rencontre un vif succès.

**Simple à télécharger et à utiliser, vous recevez en temps réel les informations et alertes de la mairie.**

L'utilisation de l'application est gratuite et illimitée, il vous suffit de la télécharger sur votre smartphone (apple store pour les téléphones Iphone ou Google Play pour les téléphones Android) et d'ajouter votre commune en favoris. Cliquez sur le cœur à côté du nom de la commune et vous aurez accès aux dernières actualités !



## De nouveaux panneaux touristiques arrivent bientôt sur la commune

**Notre objectif :** La promotion et la mise en valeur des atouts de notre commune

**Les moyens :** 4 panneaux (Relais Information Service) dédiés à la commune et implantés sur 4 sites stratégiques

- La Courbe (avec une face dédiée à la Communauté de Commune)
- La place Porteu de la Morandière,
- A l'entrée de la rue du camping
- Route de Pléchâtel à proximité du "Carrefour contact"

**Quand ?** l'objectif est de les mettre en place pour l'été, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.



## Visiter le château du Boschet

Venez en famille découvrir le seul monument historique privé d'Ille et Vilaine ouvert au public au sud de Rennes. Chef d'œuvre d'architecture du XVII<sup>e</sup> siècle, le château du Boschet est un exemple unique de l'art de vivre sous Louis XIV.

Il est habité toute l'année par ses propriétaires qui consacrent leur vie à le restaurer et l'entretenir. Ils vous accompagneront au cours d'une visite guidée, qui débutera par la découverte des jardins à la française qui sont amoureusement entretenus depuis plus de trois siècles. Chemin faisant, ils vous expliqueront comment ils en ont entrepris la remise en état, et vous donneront les clés pour décrypter l'architecture de ce type de jardins et le fonctionnement d'un domaine du Grand Siècle.

Vous pénétrerez ensuite dans le château pour admirer l'escalier monumental en tuffeau et la petite galerie des glaces. Les propriétaires vous ouvriront ensuite les portes de quelques chambres : toutes sont meublées

dans le respect de l'authenticité historique, chacune dans son style inspiré par les boiseries qui l'ornent. Il ne vous restera plus qu'à choisir entre le lit à la polonaise, à la duchesse, ou en alcôve !

Vous terminerez la visite par un verre de cidre dans la cuisine du château, une vraie cuisine bien vivante, une cuisine où l'on fait rôtir des viandes dans la cheminée monumentale, et où l'on fait cuire des gâteaux dans le four à bois. C'est un château habité, dont les propriétaires vous font partager la passion, une demeure d'artistes, une maison qui vit et qui vibre, un lieu qui se partage.

**Ouvert à partir du 1<sup>er</sup> juillet les samedis, dimanches et lundis, visites guidées à 14h30, 16h, 17h30 (durée environ 1h15).**

**Prix 10€, 10-18ans : 5 €, gratuit -10ans.**

**Renseignements : 02 99 05 63 67**



## Médiathèque AGORA

### La médiathèque reprend du service !

Après une fermeture forcée en raison du Covid 19, la médiathèque vous propose, dans un premier temps, un nouveau service : un système de « Drive ». Cette solution est la plus sécuritaire et permet ainsi aux lecteurs d'emprunter à nouveau des documents.

L'organisation est en place, vous pouvez dès à présent accéder à ce « service de prêts à emporter sur rendez-vous » et réserver 5 documents **en rayon à Bourg-des-Comptes par personne !**

Pour cela 3 moyens de réservation :

- Via le portail : [bibliothequesdesvallons.fr](http://bibliothequesdesvallons.fr) en vous connectant à votre compte lecteur.

Saisissez dans « Je recherche » le titre, l'auteur ou le sujet du document que vous recherchez. Filtrez les résultats en sélectionnant « Bourg des Comptes » en bibliothèque actuelle. Cliquez sur le titre du document désiré. Vérifiez sa disponibilité « En rayon » puis confirmez sur « Réserver ».

- Par mail : [mediatheque@bourgdescomptes.com](mailto:mediatheque@bourgdescomptes.com). Suite à la lecture de votre message, un mail de confirmation vous sera envoyé avec des propositions de créneaux de retrait.

- Par téléphone : 02.99.05.62.63 lors des permanences les mardis, mercredis jeudis et samedis matin de 10h00 à 12h00. Pour vous aider, si besoin, un accompagnement ou des suggestions pourront vous être proposés.

**Les retraits :**

Lors des permanences, les mardis, mercredis et jeudis entre 16h00 et 18h00 ainsi que les samedis entre 10h00 et 12h00. Une seule personne, avec le port du masque, sera autorisée à retirer les documents dans le SAS de la médiathèque.

**Les retours :**

Tous les retours de documents seront à effectuer dans la boîte à livres, située sous la boîte aux lettres et, accessible depuis le 6 rue de l'école 24h/24h.

Cette proposition de réouverture est bien évidemment amenée à être modifiée suivant l'évolution du virus. Nous vous tiendrons informés de ces changements ! Nous faisons précautionneusement le nécessaire pour vous satisfaire. Merci pour votre compréhension.

### Prix de l'Agora 2019-2020 :

Les résultats du Prix de l'Agora étaient prévus le vendredi 5 juin mais, bien évidemment, il n'a pas été maintenu à cette date. Nous ne souhaitons pas l'annuler !

C'est pourquoi, votre club de lecture « Les RDV du Livre » vous propose une prolongation durant tout l'été, avec un résultat des votes fin septembre.

La forme ne peut être définie, à ce jour ! L'organisation d'une rencontre serait idéale, mais si cela n'est pas possible le palmarès sera communiqué par voie de presse.

Les personnes qui souhaitent poursuivre la lecture des différents titres de la sélection pourront les obtenir via le Drive.

Un bulletin de vote sera glissé dans chaque roman concerné, les lecteurs pourront le retourner en même temps que le document ou ultérieurement dans une enveloppe dans la boîte aux lettres de la médiathèque. L'équipe de la médiathèque vous souhaite à tous un bel été et de belles lectures !

**#Prenez soin de vous.**

**Titres de la sélection 2019/2020 :**

LE GUETTO INTERIEUR - Santiago H. AMIGORENA  
NE D'AUCUNE FEMME – Franck BOUYSSSE  
LE CŒUR DE L'ANGLETERRE – Jonathan COE  
LA VIE EN CHANTIER – Pete FROMM  
DEVORER LE CIEL – Paolo GIODANO  
LES SIMPLES – Yannick GRANNEC  
AVANT QUE J'OUBLIE – Anne PAULY  
LE CŒUR BATTANT DU MONDE – Sébastien SPITZER  
TORRENTIUS – Colin THIBERT  
STARLIGHT – Richard WAGAMESE



Nous rappelons que la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine met à disposition des contenus (presse, vidéo à la demande, formation en informatique) accessibles en ligne n'importe où et n'importe quand.

L'accès est gratuit pour toute personne abonnée à une médiathèque d'Ille et Vilaine (hors Rennes Métropole).

Pour créer son compte :

- Rendez-vous sur <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/>
- Cliquez sur le bouton « connexion » sur la page d'accueil
- Choisissez "inscription ressources numériques" après avoir saisi vos informations, votre compte sera créé et validé par votre bibliothèque. Vous recevrez un mail pour vous en informer.

Cependant d'ores et déjà, si tout va bien, vous pouvez bloquer quelques dates sur votre agenda du mois d'octobre.



En effet, comme tous les ans, à cette période, un temps fort intercommunal vous est proposé.

Pour 2020, c'est le thème des « Sciences » qui a été retenu et Bourg-des-Comptes aura la tête dans les étoiles avec son programme sur l'astronomie !

En voici quelques détails des animations prévues dans votre médiathèque Agora :

- Exposition « Le système solaire » de l'espace des sciences du **27 septembre au 25 octobre** (affiches, maquettes et une borne interactive) - tout public
- Lectures animées « Au clair de la lune » accompagnées par Sandra JOUENNE en langue des signes bébé – le **mercredi 30 septembre et samedi 3 octobre 10h00** – pour 0-4ans
- Spectacle « Elle a marché sur la lune » de Florence ARNOULD – **samedi 10 octobre 11h00** – à partir de 5 ans
- Café citoyen « La nuit de la lune » diaporama et observation au télescope par Philippe un amateur passionné – **vendredi 23 octobre 20h00** - pour toute la famille à partir de 6 ans
- Soirée pyjama « La tête dans les étoiles » avec la participation du conteur Léon – **vendredi 30 octobre 19h30** – pour la famille





**Des magazines,  
des journaux,  
des vidéos...**  
chez vous en un clic,  
24h/24

**Cliquez et décollez !**

 **Lire la presse avec Cafeyn by LeKiosk**  
Toute la presse française et internationale au format numérique.

 **Visionner un film ou un spectacle avec la médiathèque numérique d'ArteVoDh**  
En streaming ou en téléchargement, catalogue de près de 6 000 programmes.

 **Se former en informatique avec ToutApprendre**  
Plus de 200 cours : bureautique, multimédia et programmation.









## École privée Notre-Dame

La deuxième partie de l'année a été chamboulée. Néanmoins, les élèves ont pu profiter des activités proposées par l'OCAS (Office des sports de Bain de Bretagne).

Les élèves de CM2 se sont initiés à l'escrime, tandis que les élèves de la classe de PS/MS ont découvert la boxe. Les activités (VTT pour les CE2/CM1, badminton pour les CE1/CE2 et course d'orientation pour les MS/GS) ont été malheureusement interrompues.



Les CM1 et les CM2 ont eu également une formation aux premiers secours. Nous remercions les pompiers bénévoles.

La continuité pédagogique s'est mise en place à partir du lundi 16 mars. Des défis aux élèves ont été proposés au cours des différentes semaines en plus du travail quotidien. Les différents journaux de classe (journal dont l'accès est réservé aux parents des enfants de chaque classe) ont permis un contact permanent entre les enseignants et les élèves. Ces derniers ont pu ainsi prendre des nouvelles de leurs camarades.



Inscrivez – vous à la newsletter de notre site : <http://ecolenotredamebdc.toutemonecole.fr>

Vous pourrez ainsi découvrir l'actualité de notre école dont :

- l'article sur la semaine avec Matthieu MARCOLA. Les élèves de CP au CM2 ont participé au projet de gigantesque mobile présenté lors de festival Entre là !
- le cahier de vie pour les PS/MS est également publié
- des propositions d'activités à vos enfants ....



**UN GRAND MERCI** aux membres APEL et OGEF pour leur implication dans la vie de l'école. Ces deux associations organisent plusieurs manifestations dans l'année dont les recettes permettent d'améliorer le bien-être des enfants (rénovation des bâtiments, des classes, achat de matériel pédagogique, participation financière aux sorties scolaires...). Merci à tous ceux qui soutiennent notre école et aux bénévoles qui donnent de leur temps (journées travaux, gâteaux, accompagnement des élèves à la piscine, aux activités et sorties...).

Si vous souhaitez des renseignements sur notre école ou si vous envisagez d'inscrire votre (vos) enfant(s), n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la directrice, **Julie MONGRUEL en appelant au 02 99 52 15 81 ou par mail : [eco35.notre-dame.bourg-des-comptes@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.notre-dame.bourg-des-comptes@enseignement-catholique.bzh)**





# École publique « Les Rondines » » Des projets variés ...

En raison des événements de cette fin d'année scolaire, de nombreux projets ne pourront malheureusement pas voir le jour... néanmoins les deux premiers trimestres auront été bien remplis à l'école "Les Rondines" !

## De l'Art...

Au mois de février, les élèves de l'élémentaire ont eu l'honneur de travailler avec l'illustrateur et plasticien Matthieu MARCOLA à la conception d'un mobile. L'œuvre collective, réalisée à partir de matériaux de récupération apportés par les enfants, a ensuite été exposée à la galerie ICI où de nombreux visiteurs ont pu l'admirer à l'occasion du festival Entre-là...



Dans le cadre de leur projet fil rouge de l'année, « Voyage au fil des Arts », les élèves de CE1-CE2 et CE2 ont eu la chance de se rendre à Nantes en classe de ville du 11 au 13 mars. Sous le beau soleil nantais, ils sont allés à la rencontre d'œuvres d'Art aussi bien urbaines que classiques, par le biais d'activités variées : jeu de piste, lecture de paysages, parcours, expérimentation de techniques... Cerise sur le gâteau : une visite de l'atelier des Machines de l'Île où ils ont découvert les prototypes de l'arbre aux hérons. Après un petit tour de Carrousel, tout le monde a repris le chemin de la maison bien fatigué, mais des étoiles dans les yeux et des souvenirs plein la tête !

Les élèves de CP-CE1 et de CM1 ont eu le plaisir de participer à des ateliers de théâtre avec Hélène



LAROZE : ils ont travaillé sur l'expression orale, l'improvisation et la mise en scène. Que d'émotions à se produire devant les copains !

## Du sport...

Pour la cinquième année, tous les élèves du CP au CM2 ont bénéficié des interventions sportives proposées par l'OCAS de Bain. Toutes les classes de cycle 2 se sont essayées au handball en début d'année, puis les CM ont expérimenté les jeux de raquette.

## De la culture...

Cette année encore, toutes les classes de Cycle 2 ont bénéficié des interventions Cinéjeunes. La sélection de cette année a pour thème « Sur mon chemin ».

Les classes de CP et CP/CE1 se sont rendues au musée des Beaux-arts de Rennes. Elles ont également eu la chance de découvrir une exposition aux Champs libres et de participer aux ateliers du laboratoire de Merlin.

Les quatre classes de cycle 3 ont passé une journée à Rennes. Au programme : découverte de l'écoquartier de la Courrouze et randonnée dans le cœur historique de la ville.



## Du poisson...

Les deux classes de Petite Section et Moyenne Section sont allées visiter l'aquarium de Saint-Malo.

Lors de cette visite, ils ont participé à un atelier "L'épuisette de Madame ROUSSETTE" où ils ont découvert l'étoile de mer et le crabe.



## ACABC (Association des Commerçants et Artisans de Bourg-des-Comptes)



L'association a centralisé les demandes de masques et de gels pour ses membres et un kit de reprise d'activité été offert aux commerçants et artisans membre de l'association (5 masques et 500ml de gel hydroalcoolique).

La période reste difficile, les commerçants et artisans

de Bourg-des-Comptes ont besoin de vous pour traverser cette crise. Aidez-nous à conserver la richesse commerciale et artisanale de Bourg-des-Comptes en privilégiant les commerces et artisans locaux.

<https://www.facebook.com/commercantsbdc.artisansbdc>

## Le Comité des Fêtes

### Assemblée Générale

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 11 janvier. Après quarante années de présidence, Monsieur Michel RAMASSEUL laisse sa place à Monsieur Jean MAILLARD. Madame Marilynne PRODHOMME et Monsieur Olivier JAMES sont les nouveaux adhérents de l'association.

Monsieur RAMASSEUL reste dans l'association, il a été nommé Président d'honneur pour ses bons et loyaux services. Pour cet événement, plusieurs membres du Conseil Municipal étaient présents dont Monsieur Le Maire, Christian LEPRÊTRE qui tenait à le remercier pour sa disponibilité au sein de la commune.



### Soirée Couscous-Élection des Miss

L'élection des Miss de Bourg-des-Comptes a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> février. La soirée a attiré près de 170 personnes. Les participants ont pu élire la Reine 2020 et ses dauphines, il s'agit de :

- la Reine : Manon CORTÉ,
- la 1<sup>ère</sup> dauphine : Marie HINOT,
- la 2<sup>ème</sup> dauphine : Lisa MERIEUX.

Flavie THUIA, reine 2019, a remis la couronne à Manon CORTÉ. Le Comité des Fêtes remercie tous les commerçants et les artisans pour leur générosité envers les jeunes Miss.





## UNC

L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 19 janvier. Le Président a fait observer une minute de silence en mémoire des anciens combattants décédés dans le courant de l'année 2019.

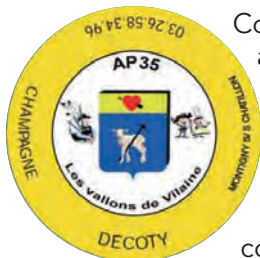
Monsieur Alain TIREL a présenté le bilan financier de l'année écoulée, adopté à l'unanimité. Un bilan des activités avait été fait ainsi que la présentation des activités pour l'année 2020.

### Planning des manifestations à venir :

**Le dimanche 13 décembre** : Commémoration cantonale du 5 décembre qui aura lieu cette année à Bourg-des-Comptes



## Association Placomusophile 35 « Les Vallons de Vilaine »



Compte tenu des circonstances actuelles, notre grande bourse annuelle Internationale prévue le 6 juin 2020 est ANNULÉE. Elle est reportée au **24 octobre 2020**, toujours à la salle des Noës de Bourg-des-Comptes. Du coup, toutes les personnes n'ayant

pas encore commandé leur(s) bouteille(s) peuvent faire jusqu'au 31 août 2020. Contactez vos amis, votre famille, vos connaissances... A plusieurs vous pouvez réussir à commander un carton de 6 bouteilles avec sur la capsule le bel écusson de la mairie de Bourg-des-Comptes. N'hésitez pas à nous contacter dès à présent au 06.71.43.36.35 ou [jean-yves.clouet@orange.fr](mailto:jean-yves.clouet@orange.fr)

## US Bel Air



Pour amortir l'impact de la crise, le Mouvement olympique, le Ministère des sports et l'Agence nationale du sport proposent aux associations sportives une opération intitulée : « Soutiens ton club ». Le Principe : en se connectant à la plateforme <https://www.soutienstonclub.fr/>, chaque individu peut faire un don au profit de l'association qu'il souhaite soutenir. Le don minimum a été fixé à 50 €. Vu qu'il est défiscalisé, il ne coûte au final que 16 € au donateur.

L'US Bel Air a décidé de se positionner sur cette plateforme. En effet, pour la saison prochaine nous

avons le projet de recruter un coach pour la catégorie Senior. L'objectif de ce recrutement est de permettre à notre éducateur de se consacrer uniquement aux catégories jeunes afin d'optimiser la formation de nos jeunes footballeurs.

Ce projet devait en partie être financé par l'organisation de notre tournoi U11-U13 et féminine mais l'état d'urgence sanitaire nous a contraint à annuler cette manifestation.

Nous comptons donc sur votre esprit de solidarité et sur votre générosité pour mener à bien notre projet. Le nom des généreux donateurs sera mis en avant sur le site du club <https://www.usbelair.fr/>

## Jazz attitude

Une année très différente pour nous aussi, qui avait bien commencé avec notre préparation du spectacle, ainsi que le stage de danse de Charlotte, qui a pu avoir lieu les 7 et 8 mars, peu de temps avant le confinement...

Puis on a dû faire face à cette période si particulière pour tous., nous avons essayé de garder le contact et Claire, notre professeure, a réussi à faire danser, une centaine d'élèves à distance. Le montage vidéo de cette danse confinée partagée a donné un résultat très émouvant.

Nous avons également proposé à tous, petits et grands, de créer des dessins sur le thème de la danse,

et nous avons reçu de très belles œuvres qui ont été publiées sur notre page Facebook privée. Merci à tous les participants.

Les réinscriptions ont eu lieu au mois de mai et concernant les nouvelles inscriptions, elles se feront début septembre, vous trouverez les infos, horaires et tarifs sur notre site : [jazzattitudebdc.com](http://jazzattitudebdc.com)

Le spectacle de cette année, prévu le 31 mai n'aura bien sûr pas lieu mais nous avons déjà la date du prochain : le 6 juin 2021, à noter sur vos agendas.

**Prenez bien soin de vous !**





## QI GONG

La saison 2019-2020 a vu ses effectifs augmenter en restant sur 4 cours à Bourg-des-Comptes et 1 cours sur Guichen.

Les ateliers proposés sur les thèmes « Hypertension et Ménopause » ont répondu à la demande : le Qi Gong améliore la Santé, nous privilégions alors certaines techniques pour cibler telle ou telle pathologie.

En mars, l'épidémie de Covid-19 a stoppé les activités. D'autres thèmes étaient prévus, nous ferons en sorte de les proposer à nouveau sur la saison prochaine.

Durant le confinement, nous avons eu à cœur de maintenir l'activité. Laurence a préparé tous ses cours en vidéo. Ainsi, chaque semaine les élèves ont pu pratiquer chez eux accompagnés de leur professeure.

Les élèves ont réellement été enchantés : vous pouvez voir des témoignages sur le site [www.artsqigong.com](http://www.artsqigong.com).

En effet, durant cette période difficile où le lien social est coupé, où le stress et l'anxiété augmentent, la pratique du Qi Gong s'est avérée plus que nécessaire.

### Séances à venir :

- Séance découverte, le dimanche 7 juin 2020 de 10h30 à 12h à la Courbe
- Stage le samedi 13 juin à la Courbe
- RDV sur le site pour être informés des séances



### Rentrée 2020-2021 :

- les Inscriptions à la saison 2020-2021 sont ouvertes : voir les informations sur le site

- **Forum** : nous serons présents au Forum des associations de Bourg-des-Comptes et Guichen

**Des séances découvertes seront proposées en septembre : 2 séances gratuites**

**Le Qi Gong est une pratique dont les bienfaits sont nombreux. Ils sont notamment largement avérés en cas de stress, d'anxiété, d'inquiétude : sentiments vécus par beaucoup durant la période d'état d'urgence sanitaire.**

**Nous aurons tous besoin à l'issue de cette période de libérer tout ce stress et les tensions qui en ont résulté : la pratique du Qi Gong sera alors un excellent outil.**

**Nous vous invitons à regarder quelques vidéos sur YouTube : lien sur le site ou ici : <https://www.youtube.com/channel/UCO9iO31BNmqfoUIG9223kmA>**

### Contact :

Servane/Murielle - Bureau 06 32 29 26 71  
[yangshengbreizh@gmail.com](mailto:yangshengbreizh@gmail.com)

Laurence - Professeure - 06 11 76 42 48  
[contact@artsqigong.com](mailto:contact@artsqigong.com)

[www.artsqigong.com](http://www.artsqigong.com)

Blog : <http://www.artsqigong.com/blog/blog.php>



# Vie associative ●●●

## NBJJA

Dès l'annonce du confinement, le 13 mars 2020, l'association sportive a œuvré chaque jour, à son niveau pour participer à l'effort collectif face à cette crise sanitaire sans précédent.

Fidèle à ces valeurs de partage et d'engagement communal, NBJJA BDC a dès le 18 mars 2020 créé une chaîne YouTube (NBJJA BDC SOLIDAIRE) non seulement pour ses adhérents mais pour tous les Bourgcomptois. L'objectif était



de leur permettre de continuer une activité sportive à la maison et de rompre l'isolement pour certains.

A ce jour, cette chaîne a offert une large gamme pour tous les âges et toutes les conditions physiques.

**En Chiffre :**  
**900 spectateurs**

réguliers (dont 107 vivants à l'étranger donnant un rayonnement international à Bourg-des-Comptes).

**70 vidéos** mises en ligne et 150 heures de visionnage.  
**7 disciplines proposées :** Body Combat Complet, Grappling, boxe pieds-poings, yoga, Yogalates, Cardiotraining et Renforcement musculaire.

L'association a voulu aller encore plus loin dans sa contribution solidaire en fabriquant des masques en tissus lavables, aux normes AFNOR et en les distribuant aux Bourgcomptois qui le souhaitaient. NBJJA BDC a ainsi permis à des personnes dites vulnérables, à du personnel soignant, à des organismes de santé



(Orgères, EPHAD de Bourg-des-Comptes...) d'être protégés au quotidien... Soit au total **250 masques** distribués gratuitement.

En développement au sein du club depuis le début de saison, l'association NBJJA BDC a profité de son média de communication pour vous faire découvrir sa nouvelle discipline : **le Yogalates**.

Discipline hybride, le Yogalates a su prélever la substantifique moelle du Yoga et du Pilates et s'adresse à tous, des plus jeunes aux plus âgés. Basée sur les postures de yoga, elle permet de cultiver force, endurance, stabilité et flexibilité, et renforce le tonus des muscles profonds. Complément idéal pour les sports de combat ou en pratique unique, le Yogalates a reçu une forte adhésion des Bourgcomptois et le club espère, vous proposer un créneau hebdomadaire de cette discipline à la rentrée sportive prochaine.

L'action solidaire de l'association pour la ville ne s'arrêtera pas avec le déconfinement et va continuer cet été. En effet, NBJJA BDC, avec l'accord de sa fédération, va prolonger les licences sportives en cours jusqu'au début officiel de la saison prochaine. En fonction des décisions ministérielles et municipales, des cours de Body Combat Complet, Yogalates, Cardiotraining, Grappling et combat complet pourront avoir lieu en juillet et août. **Ces cours seront ouverts aussi aux non adhérents.** Afin de garantir l'accès aux activités, seuls un certificat de non contre-indication et la participation à l'assurance (13 euros) seront demandés. **L'ensemble des activités proposées cet été sera donc gratuit.**



Site internet : [nbjja-bdc.webnode.fr](http://nbjja-bdc.webnode.fr) Facebook : NBJJA BDC @mail : [nbjja.bdc@gmail.com](mailto:nbjja.bdc@gmail.com)  
Chaîne Youtube : NBJJA BDC SOLIDAIRE







## L'Art de la Courbe

Voici quelques photos du travail des élèves de cette année, en arts plastiques, musique, théâtre. En raison du contexte, l'association a décidé d'assurer le dernier trimestre de cours, à distance, par précaution. Nous remercions les enseignants qui ont dû réinventer leur méthode de travail avec les cours en visio conférence et par écrit. Cela a permis aux élèves d'avoir une continuité pédagogique et aussi un espace d'expression dans ce confinement. L'Art sert à s'évader, à s'exprimer et

malgré le contexte, l'association souhaitait que les élèves ne soient pas coupés de cette possibilité de sortir de leur quotidien par la création artistique. Les réinscriptions (arts plastiques et théâtre enfant, théâtre adulte, guitare, batterie, basse, piano, chorale) pour la rentrée de septembre seront possibles à partir du mois de juin par mail et au forum des associations de septembre.



### Informations/contact :

artdelacourbe@yahoo.fr Tél : 06 10 44 99 29



## L'Art de la Courbe (suite)



L'équipe "L'Art de la Courbe"



## A tout bout'chants – chorale

Avec l'accord de la direction de l'EPHAD, et en respectant toutes les mesures sanitaires, une partie de la chorale "A tout bout'chants" est allée chanter quelques chansons à l'intention des résidents, afin de rompre leur routine et leur isolement, pendant cette période où toutes les visites étaient interrompues. La directrice nous a accueillis dans le patio, et comme la météo le permettait, les résidents ont pu profiter de notre petite représentation certains à l'extérieur, et pour d'autres de leur chambre ou de derrière les baies vitrées. Marianne FRANCK, la comédienne, leur a par

la même occasion dit quelques textes.

C'était un moment très sympathique et convivial, qui s'inscrit dans le cadre des actions menées bénévolement sur la commune pendant le confinement.

### Informations/contact :

[atoutboutchants@gmail.com](mailto:atoutboutchants@gmail.com)



## La joie de vivre

GALETTES DES ROIS (23 janvier 2020)



THE DANSANT St Valentin (16 février 2020)



ÉLECTION DU BUREAU (14 janvier 2020)



CONCOURS DE BELOTE (24 janvier 2020)



### Manifestations à venir :

- Reprise des activités le 3 septembre selon décisions gouvernementales
- La croisière sur le Rhin du (4 au 9 septembre) reste en attente
- Concours de palets le 21 septembre au boulodrome
- Dîner dansant le 11 octobre avec Patrick GERBEAU salle des Noës
- La marche pourra reprendre en suivant les consignes gouvernementales

## FNATH

L'association des Accidentés de la Vie du pays de Bain de Bretagne, organise des permanences juridiques afin d'aider, conseiller et défendre les victimes d'accidents du travail, de la route, les handicapés de naissance ou à la suite de maladie etc...

**Permanence :** 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois à la Mairie  
21, Rue de l'Hôtel de Ville 35470 Bain de Bretagne  
Horaire de : 9 H à 12 H

### Prendre rendez-vous :

- par téléphone au 02 99 30 58 43
- courriel : FNATH35@wanadoo.fr
- site internet : <http://www.fnath.org>



## Le centre de secours de Bourg-des-Comptes

Depuis l'apparition de l'épidémie les sapeurs-pompiers se sont adaptés à ce nouveau risque.

- Mise en place d'équipements de protection en fonction du type d'intervention, port de masques chirurgicaux systématique lors des opérations de secourisme ; et de masques FFP2, lunettes et tenue de protection lors de suspicion de COVID 19.

- Evolution des protocoles d'équipement des intervenants et de prise en charge des victimes au fur et à mesure que le corps médical avançait dans la connaissance de cette nouvelle maladie.

Avec le ralentissement de la vie sociale et économique l'activité opérationnelle a baissé d'environ 30%. Les activités de formation se sont limitées aux impératives adaptations liées au coronavirus. Le sport, les actions de formation et les exercices reprendront progressivement avec le déconfinement.

**Le centre d'incendie et de secours recrute.**

Si vous souhaitez donner de votre temps et porter secours, vous pouvez participer aux missions de secours en marge de votre profession ou de vos études, au sein de l'équipe de sapeurs-pompiers. Pour devenir SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, il faut :

- avoir entre 18 et 55 ans.
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.
- habiter la commune ou à proximité du centre d'intervention.
- être disponible pour participer aux interventions et suivre la formation.

Pour plus d'informations et découvrir le milieu des pompiers rendez-vous sur le site internet : **sdis35.fr**.

**Contact** : Lieutenant Jean-Michel SAULNIER, Centre d'Incendie et de Secours, rue de la Combe Janic, Bourg-des-Comptes. Par mail : Jean-Michel.SAULNIER@sdis35.fr



## Les nids de frelons asiatiques



Source : FGDON  
Ille et Vilaine

**Le frelon asiatique est de taille plus petite que le frelon commun et majoritairement de couleur noire avec une partie de l'abdomen ainsi que le bout des pattes de couleur jaune. Une fois développé, un nid de frelons asiatiques peut mesurer jusqu'à 1 mètre de diamètre et contenir 2 000 frelons.**

Depuis 2015, la communauté de communes des Vallons de Haute Bretagne Communauté prend en

charge la destruction des nids de frelons asiatiques.

**La procédure à suivre dans des conditions normales :**

- 1 • Signalement du ou des nids en mairie au 02.99.05.62.62
- 2 • Les services techniques se rendent sur place pour

valider s'il s'agit bien de frelons asiatiques (en cas de frelons communs, la demande d'intervention ne sera pas prise en charge)

- 3 • La mairie contacte le FGDON 35 sur une ligne dédiée aux interventions
- 4 • Le FGDON 35 mandate une entreprise référencée
- 5 • L'entreprise détruit le nid, la prise en charge de l'intervention est transmise à la communauté de communes

**Le FGDON 35 rappelle que seuls les nids installés à faible hauteur ou au ras du sol sont détruits en urgence.**

**Attention : ne jamais prendre l'initiative de détruire soi-même un nid !**



## Action Domicile Services (ADS)

**Association de l'Economie Sociale et Solidaire...À quoi cela correspond ?**

L'association ADS, implantée depuis 20 ans à Guichen, veille à appliquer des principes de solidarité et d'utilité sociale pour satisfaire aussi bien ses 500 adhérents et ses 52 salariés.

ADS est une association de services à la personne dont le cœur de métier est l'entretien du logement... mais aussi le repassage, la garde d'enfants de plus de 3 ans, l'accompagnement des personnes âgées pour faire leurs courses, l'aide à la préparation de repas, le jardinage....

L'association est gérée, selon un mode participatif, par un conseil d'administration de 10 adhérents bénévoles, retraités ou encore en activité.

Si, lors de la création d'ADS, la demande concernait essentiellement des prestations de confort, de plus en plus d'adhérents demandent désormais à être accompagnés de manière plus régulière et plus rapprochée. En effet, nos aînés souhaitent vivre le plus longtemps possible dans leur maison en étant aidés par des aides à domicile, aide-ménagère, auxiliaires de vie...

L'association s'est donc adaptée et a obtenu l'autorisation du Conseil Départemental, nécessaire pour continuer à intervenir chez les personnes qui deviennent plus dépendantes.

L'équipe d'intervenantes, interrogée à ce sujet, était également motivée pour cette évolution dans les prestations à proposer aux habitants du canton. Certaines étaient déjà détentrices de diplômes d'auxiliaire de vie. Et afin que celles-ci se sentent bien dans leur travail et aient les moyens d'évoluer, des formations sont mises en place pour les accompagner dans leur souhait d'intervenir davantage auprès de publics dits fragiles.

ADS recrute également régulièrement des aide-ménagères ou des aides à domicile motivées par des missions d'utilité sociale. Favoriser l'économie sociale et solidaire, c'est aussi créer des emplois...

Afin de concilier vie de famille et vie professionnelle, ADS s'adapte systématiquement aux horaires choisis par les salariés. Les nouvelles recrues sont accompagnées dans leur intégration par des tuteurs sur lesquelles elles peuvent s'appuyer. Enfin, une grande partie du résultat de l'association est redistribuée aux salariés par le biais de chèques cadeaux à Noël, de primes de pouvoir d'achat...





# Planning des manifestations ●●●

Date	Manifestations	Organisateurs	Lieux
<b>Juin 2020</b>			
aucune manifestation programmée			

<b>Juillet 2020</b>			
10 juillet	Collecte de sang	Don du sang	Salle des Noës
13 juillet	Feu d'artifice - manifestation annulée	Comité des fêtes	Rue du camping
18 et 19 juillet	Concours de pétanque - manifestation annulée	Club de pétanque	Complexe des Noës

<b>Août 2020</b>			
2 août	A Dimanche sur le canal	Commune/Escales fluviales	Place de la Courbe
30 août	Braderie	Club de Badminton	Bourg

<b>Septembre 2020</b>			
5 septembre	Forum des associations (sous réserve)	Commune	Salle des Noës
6 septembre	Braderie puériculture	A p'tits pas	Salle des Noës
12 septembre	Cinéma en plein air	Commune/No rain no pain/Clair Obscur	Place de la Courbe

<b>Octobre 2020</b>			
11 octobre	Dîner dansant	Club de la Joie de Vivre	Salle des Noës
18 octobre	Loto	Comité des fêtes	Salle des Noës
24 octobre	Bourse annuelle	AP35 - Placomusophile	Salle des Noës

## Mairie de Bourg-des-Comptes

3 rue de la Mairie - 35890 BOURG-DES-COMPTES  
 Tél : 02 99 05 62 62 - Fax : 02 99 05 62 69  
[mairie@bourgdescomptes.com](mailto:mairie@bourgdescomptes.com) - [www.bourgdescomptes.fr](http://www.bourgdescomptes.fr)

### Horaires d'ouverture

- Lundi : 13h30-17h30
- Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30
- Jeudi : 9h00-12h00 / 15h30-17h30
- Samedi : 9h00-12h00





# POUR VOTRE SOLIDARITÉ !

